

Formation professionnelle initiale en système dual

Soutien au développement des métiers et à la
mise en œuvre des formations en Suisse

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'ADÉQUATION FORMATION-EMPLOI

Montréal – 2 novembre 2015

Serge Chobaz – Centre pour le développement des métiers

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle - EHB IFFP IUFFP



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

cefbasel



APPRENDS ÉBÉNISTE, DEVIENS ARCHITECTE.

LES PROS VONT DE L'AVANT.



FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH

Une initiative conjointe de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DFR
Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

crf / basel



APPRENDS BIJOUTIÈRE, DEVIENS POLICIÈRE.

LES PROS VONT DE L'AVANT.



FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH

Une initiative conjointe de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail.

APPRENDS COIFFEUR, DEVIENS BIOLOGISTE.

LES PROS VONT DE L'AVANT.





FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH

Une initiative conjointe de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail.

« **Les pros vont de l'avant** »

Campagne nationale **2015** de promotion pour la formation professionnelle.

*Une initiative conjointe de la **Confédération**, des **cantons** et des **organisations du monde du travail**.*

Contenu

- 1. Le système**
- 2. Soutien au développement des métiers**
- 3. Soutien à la mise en œuvre des formations**
- 4. Conclusion**



La Suisse en bref

- + > 8 000 000 d'habitants
- + 1 Confédération, 26 cantons

Langues et culture

- + 4 langues nationales:
 - allemand: 63 %
 - français: 21 %
 - italien: 7 %
 - Romanche: 1 %
- Autres langues: 8 %

Economie

- + secteur primaire: 1,2 %
- secteur secondaire: 26,8 %
- secteur tertiaire: 72 % (PIB)

L'EHB IFFP IUFFP

- L'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle est, à l'échelon suisse, **l'organisation experte de la Confédération pour la formation professionnelle**
- Institution de droit public, présente au niveau national
- 245 collaborateur-trice-s sur 3 sites dans les différentes régions linguistiques de la Suisse
- Activités clés:

Formation de base

Formation
continue

R&D

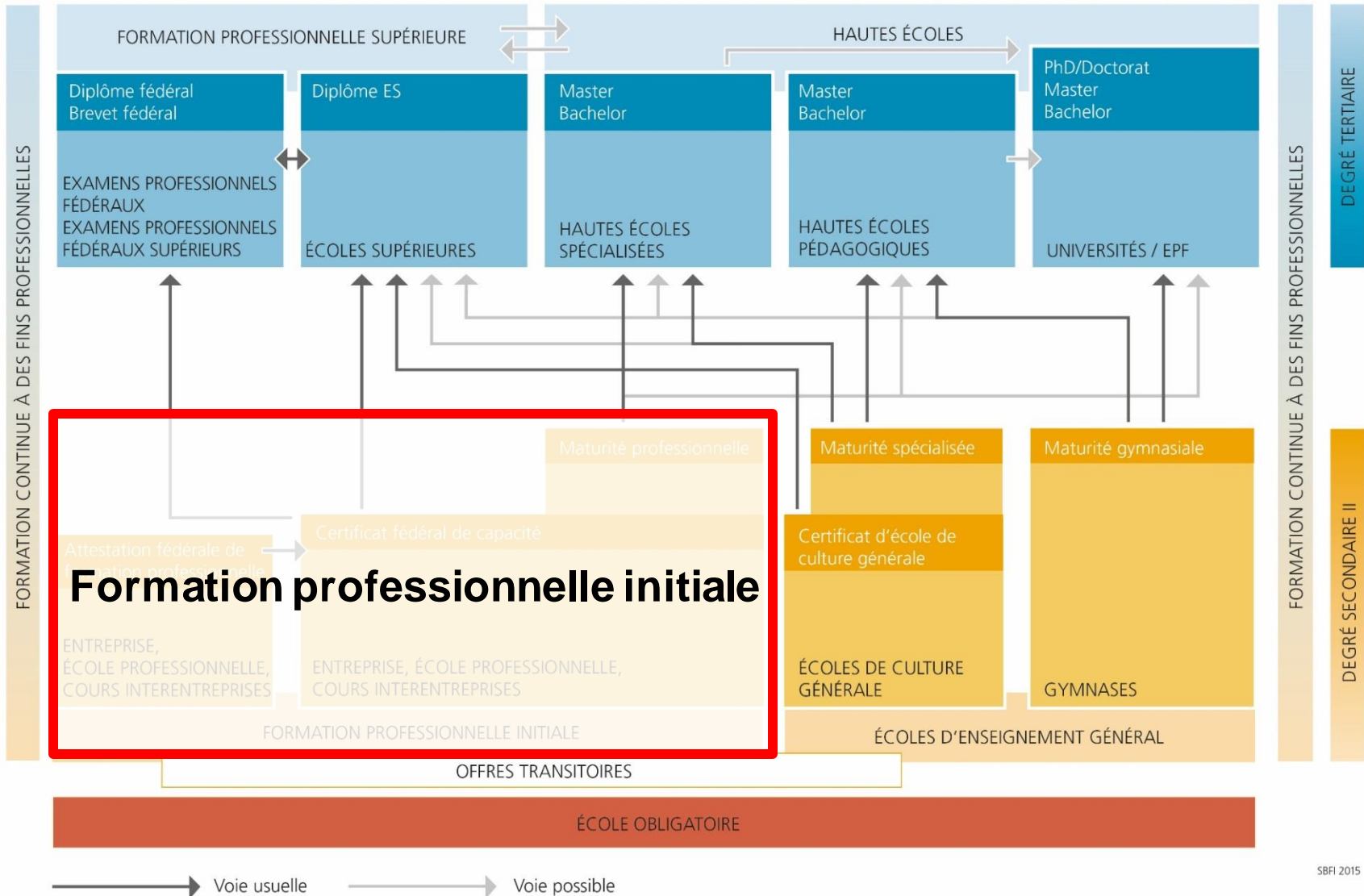
Développement
des métiers



International

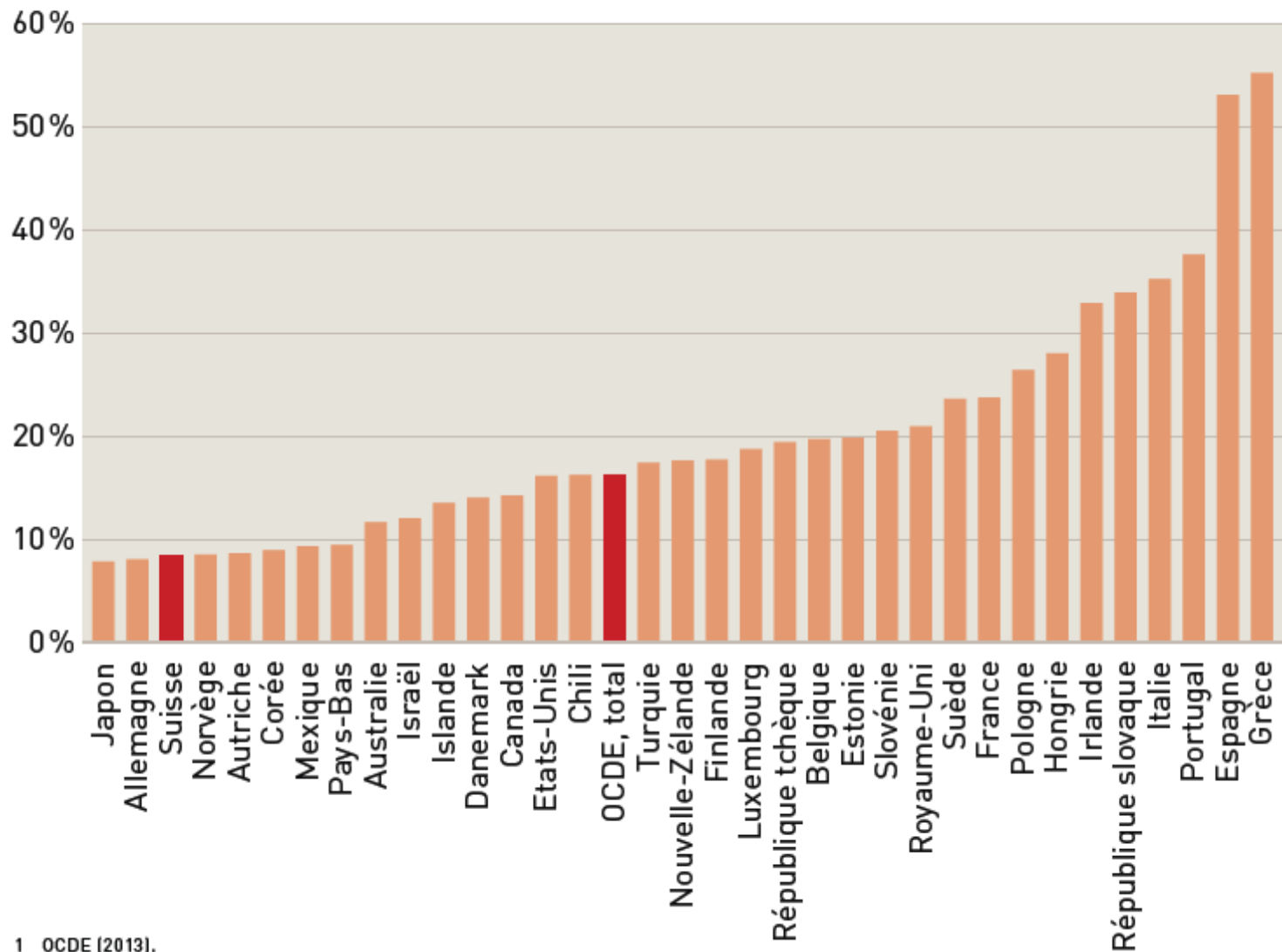


1. Le système – Vue d'ensemble



1. Le système – Employabilité

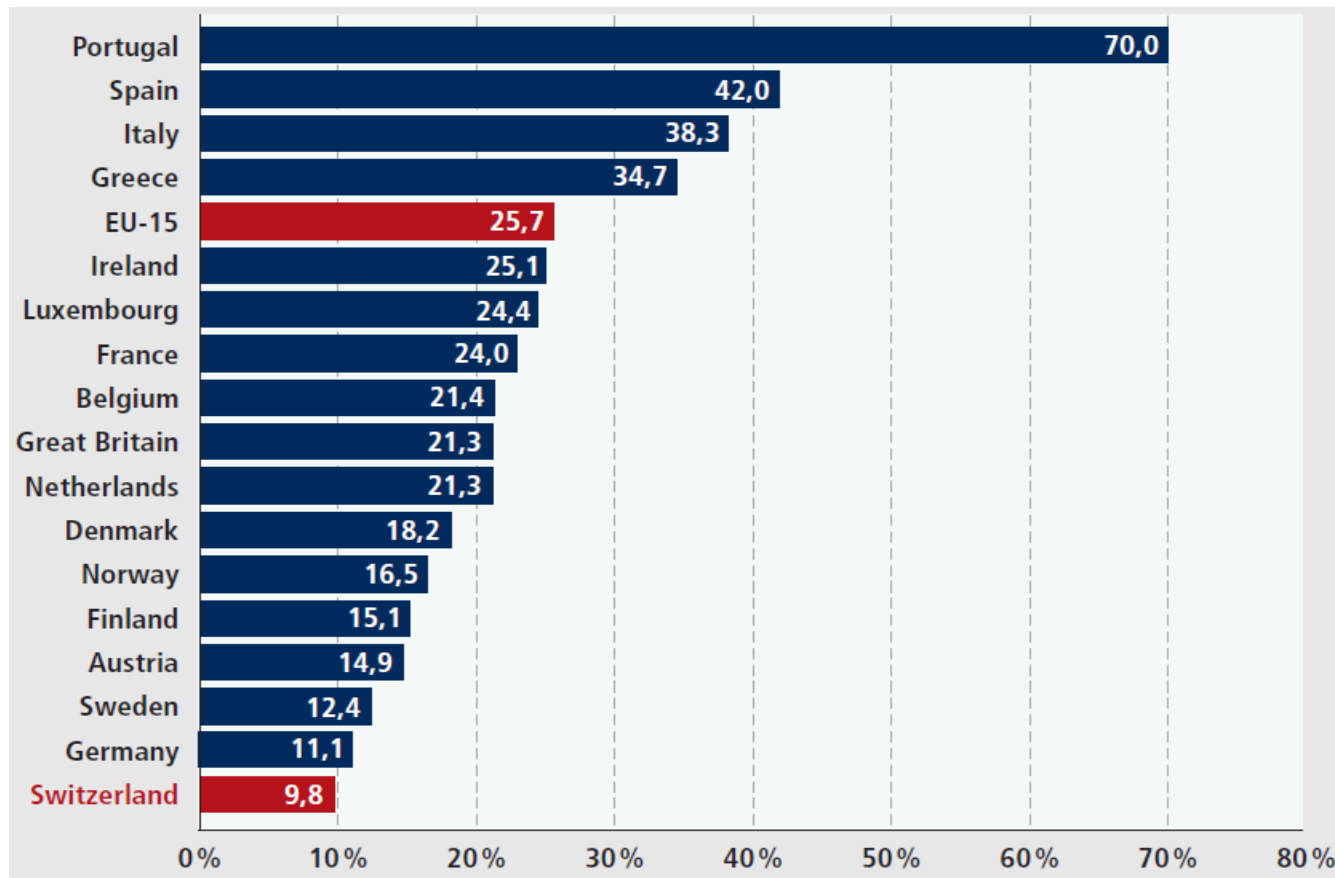
Taux de chômage des jeunes 2012 (15–24 ans)¹



¹ OCDE (2013).

1. Le système – Accessibilité

Travailleurs sans formation post-obligatoire, entre 25 et 54 ans, Europe de l'ouest (2008)



Source: R. H. Strahm – Swiss VET, Switzerland's source of richness

1. Le système – Perméabilité et complémentarité

Formation / qualification au niveau secondaire II

95% des jeunes suivent une formation au sortir du secondaire I

71% Formation professionnelle

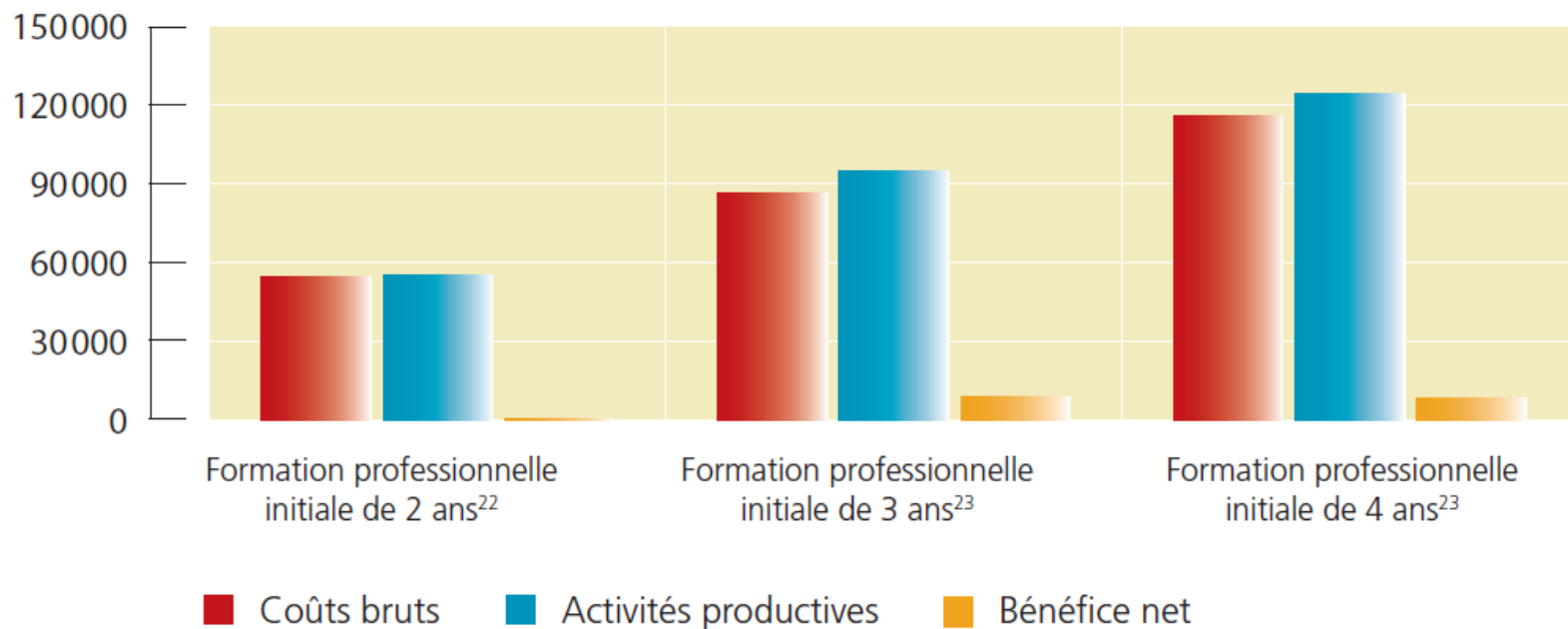
→ AFP / CFC / maturité professionnelle

24% Formation gymnasiale / culture générale

→ Maturité gymnasiale / spécialisée

1. Le système – Retour sur investissement

Coûts/bénéfice selon la durée d'apprentissage, en CHF



Source: SEFRI

Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr)

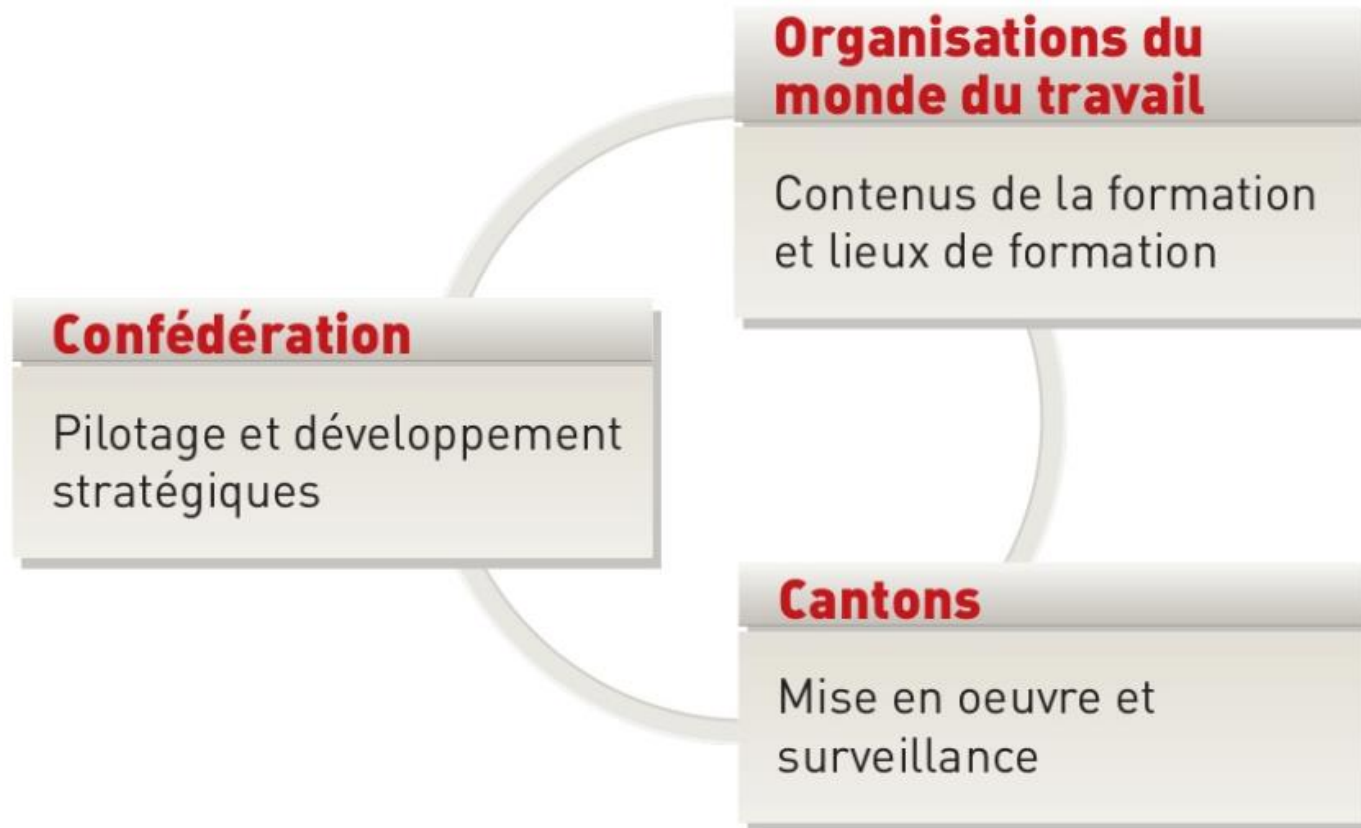
Art. 1 Principe

¹ **La formation professionnelle est la tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail**

³ Pour atteindre les buts de la présente loi:

a. la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail collaborent;

1. Le système – Partenariat stratégique

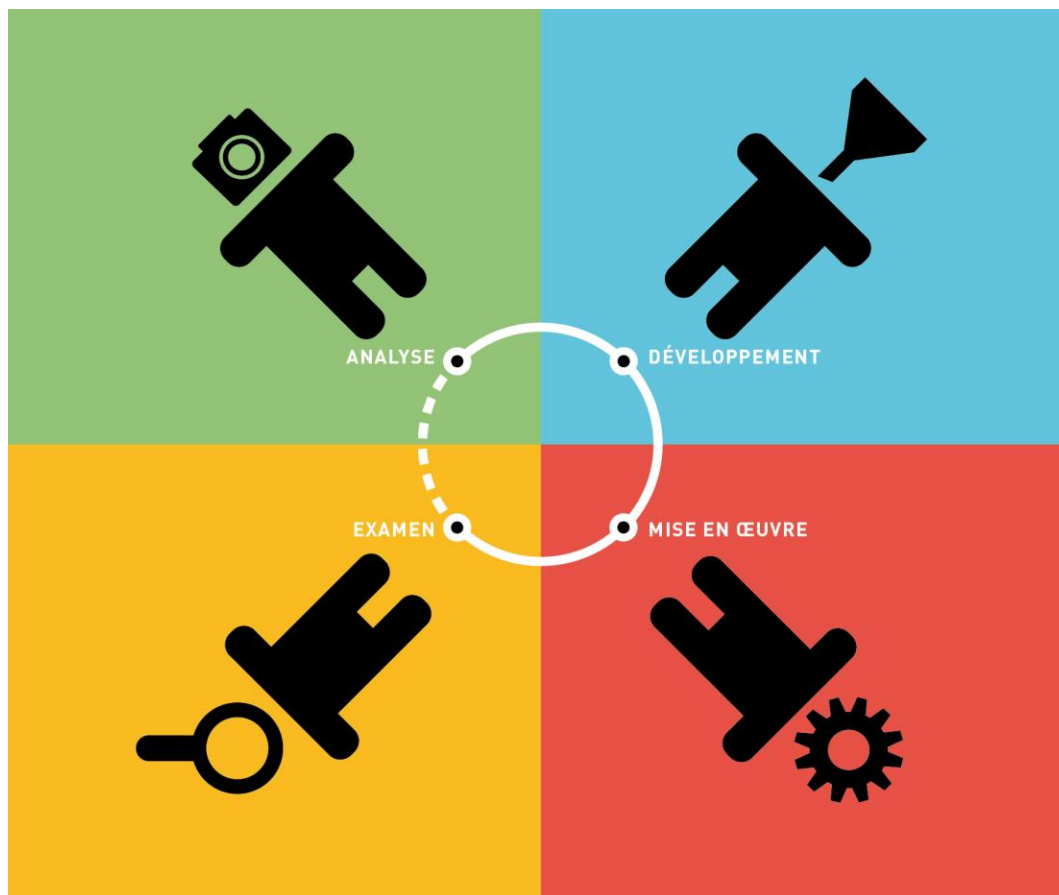


EHB IFFP IUFFP – Organisation experte de la Confédération

Soutien méthodologique et pédagogique dans le développement des métiers et à la mise en œuvre des formations.

2. Soutien au développement des métiers

- Profil d'activités
- Profil du développement des métiers



- Echange d'expérience
- Enquête en ligne
- Ateliers d'approfondissement

- Profil de qualification
- Plan de formation et ordonnance

- Concept d'information et de formation
- Documents de formation
- Documents d'examens
- Echanges d'expériences

2. Soutien au développement des métiers

Facteurs de succès



→ Intégrer les différentes « sensibilités » dès le début du projet

- Représentativité culturelle
- Représentativité économique
- Domaines spécifiques / pratique hétérogène

→ Profils des professionnels impliqués dans les ateliers

- jeunes professionnels, max. 5 ans d'expérience
→ décrire les activités
- Professionnels expérimentés
→ profil d'activités / perspectives d'avenir, curricula

2. Soutien au développement des métiers

Facteurs de succès



→ Eviter les «extrêmes»

- Généralisation → delta avec la réalité du terrain
vs
Fragmentation → spécialisation ou redondance entre les métiers
- Révolution → changement trop conséquent
vs
Orthodoxie → raisons du changement ?

→ Les documents élaborés sont soutenus et adoptés par tous les partenaires

- Recherche du consensus
- Acceptation = mise en œuvre facilitée

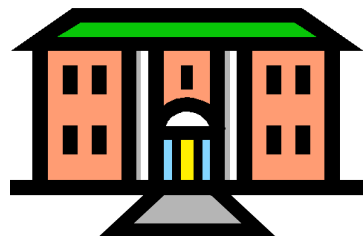
3. Soutien à la mise en œuvre des formations



Le partenariat dans la mise en œuvre

- Prestataire de la formation à la pratique professionnelle (entreprise)

→ Canton (autorisation - contrat) / OrTra (soutien – formation)



- Ecole professionnelle

→ Canton

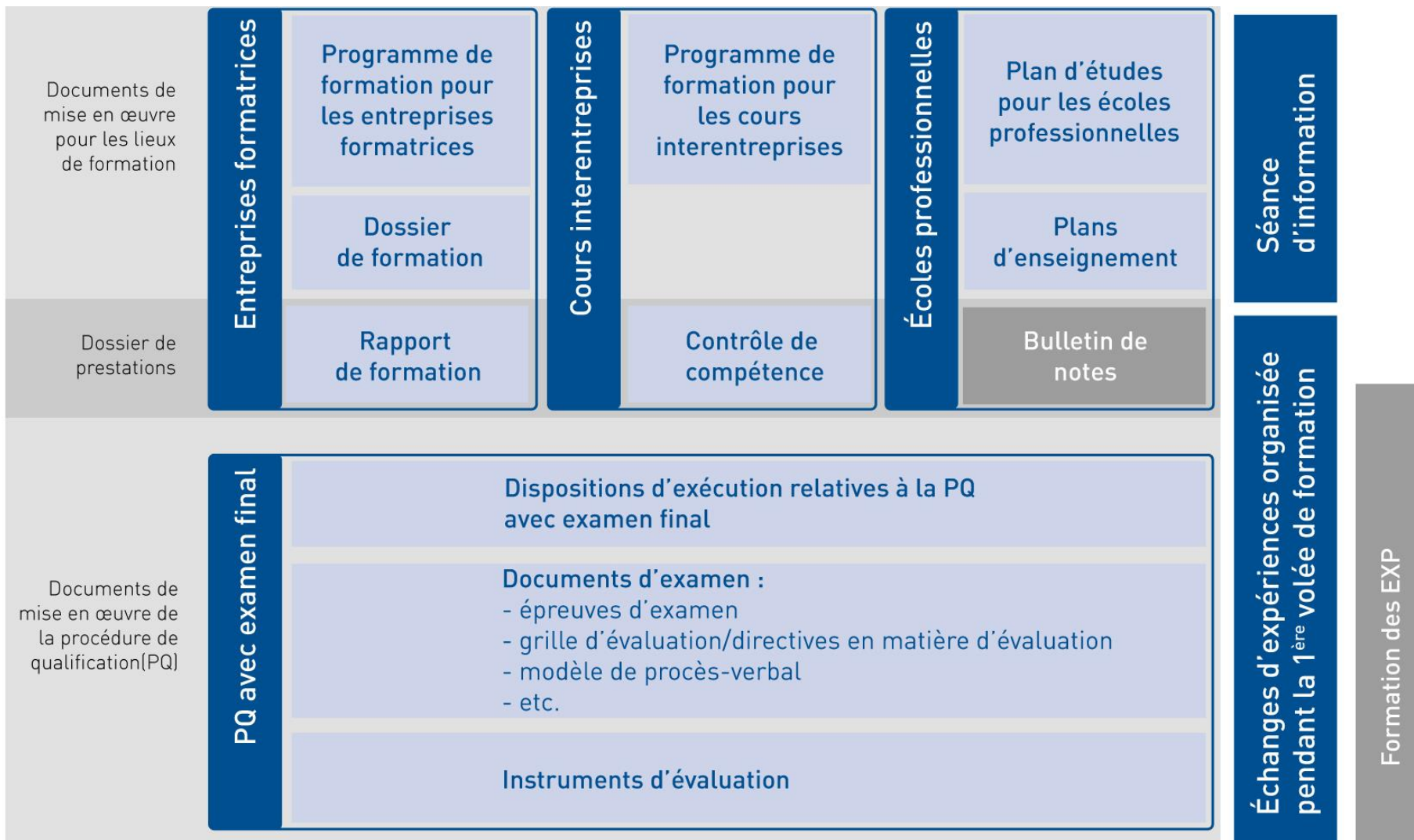
- Cours interentreprises

→ OrTra / Canton



Canton
Responsabilité d'ensemble
de la mise en œuvre
Surveillance / Examens

3. Soutien à la mise en œuvre des formations Prestations financées par la Confédération



3. Soutien à la mise en œuvre des formations Autres formes de soutien

→ De la part des organisations du monde du travail¹

- Documents de planification / de travail pour les différents lieux de formation
- Information / formation continue des formateurs en entreprises
- Soutien téléphonique aux formateurs en entreprises via les CI
- Soutien aux cantons dans l'octroi des autorisations de former (critères, exigences minimales, formations reconnues, évent. délégation d'expert)
- Fonds nationaux ou régionaux par branche

¹(exemples, liste non exhaustive)

3. Soutien à la mise en œuvre des formations

Autres formes de soutien

→ De la part des cantons¹

- Subventionnement (fonds cantonaux) ou mise à disposition d'infrastructures (locaux, matériel, etc.) pour les cours interentreprises
- Soutien aux entreprises (facilités administratives, information / formation continue, coaching en entreprise via écoles ou commissions d'apprentissage, etc.)
- Coordination inter cantonale (recommandations, aide mémoires, plateformes communes, outil d'évaluation de la qualité)

¹(exemples, liste non exhaustive)

3. Soutien à la mise en œuvre des formations

Autres formes de soutien - exemple

Qualité de la formation en entreprise

- Démarche commune des cantons
- Outil d'**auto-évaluation** et de surveillance
- Définition de standards de **qualité**
- Application simple : 28 indicateurs dans 4 domaines d'observation
 - Engagement
 - Début de la formation
 - Formation
 - Accompagnement de la part de l'entreprise
- permet à l'entreprise d'identifier les atouts et faiblesses de sa formation

www.qfp.formationprof.ch

Indicateurs de qualité	Appréciation				Remarques
	--	-	+	++	
Formation: L'entreprise aide la personne en formation à acquérir les compétences et connaissances exigées dans le monde professionnel et prend le temps de la former.					
14. L'importance de la formation à la pratique professionnelle dispensée aux personnes en formation par des formateurs/trices et par d'autres formes de soutien est reconnue dans l'entreprise.	●	●	●	●	
15. Le plan de formation et les autres moyens de soutenir la formation en entreprise sont appliqués de façon conséquente.	●	●	●	●	
16. Le formateur/la formatrice fixe des objectifs de formation clairs et mesurables. Il/Elle vérifie si les objectifs sont atteints.	●	●	●	●	
17. Les méthodes et les processus de travail sont programmés, démontrés et expliqués.	●	●	●	●	
18. Les travaux accomplis par la personne en formation font l'objet d'un contrôle qualitatif/quantitatif. Le résultat en est examiné avec l'intéressé-e.	●	●	●	●	
19. La personne en formation participe progressivement aux activités de l'entreprise et gagne ainsi en autonomie.	●	●	●	●	
20. Les résultats obtenus par la personne en formation à l'école professionnelle et dans les cours interentreprises sont contrôlés et font l'objet d'un entretien.	●	●	●	●	
21. Le formateur/la formatrice veille à ce que la personne en formation bénéficie des mesures adaptées à ses besoins.	●	●	●	●	
22. Le formateur/la formatrice établit chaque semestre un rapport de formation dont il/elle discute le contenu avec la personne en formation, conformément aux dispositions de l'ordonnance de formation dans la profession considérée.	●	●	●	●	
23. Le formateur/la formatrice offre à la personne en formation la possibilité de faire part de remarques critiques sur sa formation et en tient compte dans la mesure du possible.	●	●	●	●	

4. Conclusion

Entreprises formatrices

Opportunités

- Qualité & professionnalisme
- Pérennité - relève
- Innovation
- Image / marketing
- Bénéfice

Défis

- Ressources
- Qualité
- Coûts
- Âge – maturité au début de la formation

- **Partenariat stratégique**
- **Conditions cadre favorable**

Echange – questions

Merci de votre attention

Serge Chobaz

Responsable du domaine santé, social, arts et sports

Centre pour le développement des métiers (CDM)

Institut fédéral des hautes études en formation

professionnelle EHB IFFP IUFF

+41 21 621 82 86

Serge.Chobaz@iffp-suisse.ch